

## Cœur de Condroz : les premiers battements - 11-07-2020

### PROVINCE DE NAMUR -

**La création du parc naturel rassemblant les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey sur les fonts baptismaux.**



À l'instar de leurs homologues de Ciney, Gesves, Hamois et Havelange, les élus d'Ohey ont avalisé, lors du dernier conseil local, l'implication de leur Commune dans le projet du futur parc naturel Cœur de Condroz. Lequel réunira les cinq communes précitées et Assesse qui devrait l'approuver dans les prochains jours.

Initiée en 2001, mais gelée par un moratoire, l'idée de ce parc naturel est relancée en 2017 au départ d'un constat: ces six entités composent un territoire homogène, tant sur le plan paysager, environnemental, agricole, que sur celui de la mobilité, du tourisme, du logement, de l'artisanat... Une similarité qui justifie qu'une réflexion menée dans l'un de ces domaines pour l'une des communes sera automatiquement transposable aux cinq autres.

Alors, puisque l'on est plus fort à six qu'à trois, pourquoi ne pas fusionner les GAL (groupes d'actions locales) Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées, en une seule et nouvelle entité. *«Ce qui permettra de rationaliser et professionnaliser davantage les ressources pour étoffer la structure»*, commente le bourgmestre Christophe Gilon. En ce compris les ressources financières dans une démarche transcommunale encouragée par la Région wallonne.

### Cohérence territoriale

Cette nouvelle entité prendra le nom de parc naturel Cœur de Condroz. Un nom qui fait positivement référence à la sous-région dans lequel il s'inscrit. *«Il ne s'agira pas d'une réserve naturelle, mais d'un territoire sur lequel il existe une volonté de développement de projets sur base d'une cohérence affirmée»*, explique Xavier Sohet, coordinateur du GAL Pays des Tiges et Chavées.

Les compétences de cette nouvelle entité seront plus ou moins équivalentes à celles des GAL qu'elle est amenée à remplacer. Seule sa façon de fonctionner différera puisque là où le GAL développait des projets sur un terme de six ans, le parc naturel s'inscrira dans une logique de dix ans.

R.P. (L'Avenir)

X

### Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées.

**[Lire notre politique de confidentialité](#)**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **[En savoir plus sur l'utilisation des cookies.](#)**